

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux AIPR

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Coordonnées de l'employeur

*champs facultatifs

Nom (ou dénomination) : SAS BALÉ SE N° SIRET * : 819|055|518|00016
Complément / Service : _____
Lieu-dit / BP : _____
N° : 165 Voie : AVENUE DE BRETAGNE
Code Postal : 44420 Commune : MESQUER
Tél : 0621659987 Courriel * : contact@bale-se.com

Domaine de compétence couvert par l'AIPR

La présente Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) vaut pour:

La préparation et la conduite de projet (Concepteur)



Nota : l'AIPR comme Concepteur vaut AIPR comme Encadrant ou Opérateur, et l'AIPR comme Encadrant vaut AIPR comme Opérateur.

Bénéficiaire de l'AIPR

M. / Mme. NOM : LEBOT Prénom : Arnaud

Pièce justificative fondant la délivrance de l'AIPR

- Un **Certificat, Diplôme ou Titre** ⁽¹⁾ de qualification professionnelle de moins de 5 ans, délivré le : 29|04|2021
Nature du Certificat, Diplôme ou Titre : _____
- Un **CACES** (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) en cours de validité
Nature du CACES : _____ Nom de l'organisme émetteur : _____
Date limite de validité : | | | | | |
- Une **Attestation de compétences** en cours de validité, obtenue après examen par QCM dans un centre d'examen agréé
Nom du centre d'examen: QUEST FORMATION CONSEIL TRAVAUX PUBLICS (OFC TP)
Identifiant : centre 211 N° de ticket : 23b8b8270a60 Date limite de validité : 29|04|2026
- Une **Habilitation électrique** délivrée conformément à l'Article R.4544-10 du Code du Travail pour des travaux strictement aériens et sans impact sur les réseaux souterrains
Date limite de validité : | | | | | |
- Un **Certificat, Titre ou Attestation** de niveau équivalent à l'un des 4 mentionnés ci-dessus **délivré dans un des États membres de l'Union européenne** et correspondant aux types d'activités exercées
Nature du Certificat, Titre ou Attestation : _____
Nom de l'organisme émetteur : _____ Date limite de validité : | | | | | |

Nota : cocher une seule des 5 cases ci-dessus et joindre systématiquement à l'AIPR la pièce justificative associée.

(1) : figurant dans une liste fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la sécurité industrielle et du ministre ayant en charge la gestion de ces certificats, diplômes ou titres.

Date limite de validité

La présente autorisation est valable jusqu'au **29 04 2026** ⁽²⁾

(2) : Indiquer la date limite de validité de la pièce justificative, ou à défaut de date limite de validité, 5 ans à compter de la date de délivrance de la pièce justificative.

Signature

Nom et qualité du signataire : Arnaud LEBOT - Dirigeant Signature : _____
Fait à MESQUER le 30|04|2021

La présente AIPR n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre. Le titulaire doit obtenir les autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants. Elle peut prendre la forme d'un formulaire du présent modèle et être notamment intégrée dans un Passeport du salarié regroupant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit le droit d'accéder aux données personnelles auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

BALÉ SE

155 Avenue du Centre-ville 44200 MESQUER
contact@bale-se.com / 06 21 65 99 87
819 055 518 R.C.S. SAINT NAZAIRE
SIRET : 819 055 518 00016 - APE 4221Z.
SAS BALÉ SE / Capital social 10 000€